

AMAP DU BOURBONNAIS  
Assemblée générale ordinaire  
Bar d'Ysatis - 10 novembre 2021

Présents :

*Producteurs* : Julie Darniau (maraîchage), Alain Brossière (œufs)

*Consommateurs* : Mrs Basset, Camarès, Hatab, Novio, Mmes Delvincourt, Drut, Fourvel, Gilbert, Gouttebelle, Kebour, Novio

Excusés :

*Producteurs* : Nathalie Marty (volailles), Christophe Moreau (pain, farine...), Anne Vernis (Pots d'Anne)

*Consommateurs* : Mmes Béziaud-Michard, Gastaud

1. Rapport d'activité

A ce jour, nous avons 31 adhérents (à partir des adresses mails), le chiffre est en légère hausse mais pas autant que l'on aurait pu l'imaginer.

Nous avons maintenant 10 producteurs, avec l'arrivée dernièrement d'Adrien Breuil pour le miel et de Camille Bouc pour les pommes.

L'offre des producteurs locaux est maintenant très complète : légumes, fromages, volailles, œufs, pain/farine/viande et charcuterie de bœuf, agneau/porc/plats cuisinés/charcuterie de porc, pots cuisinés légumes ou fruits, miel, pommes, asperges/melon. Et s'étoffe encore si l'on rajoute les commandes groupées : agrumes, huile, saumon, riz, céréales, pruneaux.

Suite au dernier couvre-feu nous avons dû quitter le local de la Ligue de l'Enseignement à Moulins. Nous n'avons donc pas renouvelé notre adhésion à cette association qui nous permettait d'avoir la mise à disposition de la salle). L'assurance APAC que nous souscrivions était liée à la Ligue de l'Enseignement avec un contrat en année civile. Nous allons donc changer d'assurance et nous serons assurés à la MAIF à partir du 1er janvier 2022. L'adhésion à la Ligue nous coûtait environ 300 euros plus 30 euros d'assurance. A la MAIF, nous serons assurés pour 98,46 euros. Nous réalisons donc une petite économie !

Nous remercions la municipalité d'Yzeure de nous prêter gracieusement un local. Nous serons accueillis au Bar d'Yzatis jusqu'au 23 décembre 2021 (il demeure une incertitude sur le 23 car le Noël Nordique de la ville d'Yzeure se passe à Yzatis cette année). Nous sommes conviés à une réunion des associations le lundi 15 novembre à 18h (salle de la Démocratie Locale), j'en saurai peut-être plus à ce moment là quant à la pérennisation du lieu.

2. Rapport financier

solde au 1er janvier 2021 : 680,82€

dépenses : 207,81 € donc 25 € de frais bancaires

recettes : 411,28€

solde : 884,29€

3. Changement de banque

Nous avons migré de la Banque Postale au Crédit Mutuel il y a quelques années. Aujourd'hui, le Crédit Mutuel nous facture des frais de gestion de 2 euros par mois ainsi que d'autres frais (plus obscurs) de 5 euros. La réponse à nos premières demandes de suspension de ces frais a été négative. Suite à une dernière intervention, la conseillère s'est enquis d'une rétrocession de la totalité des frais de l'année 2021. Nous aurons une réponse le 17 novembre au plus tard. Nous demanderons alors l'abandon de ces frais (ou la garantie qu'ils nous seront rétrocédés chaque fin d'année) et si cela n'est pas possible, nous changerons de nouveau de banque : au Crédit Agricole les frais sont actuellement de 1 euro par mois pour les associations (sans garantie que cela ne va pas augmenter !).

4. Permanences

Le bureau remercie les adhérents qui s'investissent dans les permanences. La tenue des permanences par les adhérents est indispensable pour décharger les membres du bureau (surtout Mireille).

Le sondage Framadate semble bien fonctionner pour que chacun puisse s'inscrire à l'avance aux dates qui lui conviennent. Les dates non pourvues sont ensuite complétées lors des distributions, en sortant systématiquement la feuille des permanences. La connaissance à l'avance des personnes de permanence permet également d'anticiper la passation de la caisse de matériel.

Il est évoqué la possibilité d'avoir une personne de substitution pour éventuellement remplacer une absence de dernière minute. Mais cela semble compliqué à mettre place compte tenu de la complexité à trouver deux permanenciers. Julie propose que les producteurs puissent ouvrir et mettre en place la distribution puisqu'il suffit de récupérer la clef au bureau des associations en face le bar d'Yzatis. Il est également possible de s'inscrire pour le début ou la fin de la permanence, afin de faciliter l'accès de tous aux permanences.

#### 5. Commandes groupées

C. Camarès via Mireille avait émis l'idée de passer par les magasins bio de Moulins pour nos commandes groupées afin d'éviter de leur faire concurrence. Renseignements pris, nos volumes de commandes ne sont pas concurrentiels et il paraît difficile de partager des commandes avec certains magasins (pas de produits en commun). C. Camarès fait remarquer que ce système nous permettrait d'avoir des prix de gros mais que cela diminuerait la marge des producteurs, ce qui n'est pas notre objectif. D. Delvincourt et S. Basset font également remarquer que le passage par les commerces, même bio, n'est pas dans l'esprit de l'Amap. L'idée est donc abandonnée.

Concernant les commandes groupées, il paraît judicieux d'établir un calendrier afin qu'elles soient échelonnées car cela exige du temps (contact, prise en compte, vérification, relance, envoi). Actuellement, certains produits sont commandés à date fixe (agrumes en décembre et février, saumon en décembre et mars/avril, huile en juin), d'autres sont sur des dates aléatoires (riz, céréales et légumineuses, pruneaux). L'assemblée décide qu'il faut imposer un calendrier (qui sera transmis ultérieurement).

C. Camarès parle de l'association Court Circuit 03, basée à Neuvy et qui fait des commandes en gros. L'Amap ne souhaite pas forcément s'associer avec une autre association pour les commandes groupées. D. Delvincourt pense que la gestion des commandes groupées ne repose pas seulement sur une ou deux personnes car cela désengage les adhérents. Elle propose que, lorsque le calendrier sera établi, il y ait un responsable de commande pour chaque type de produits. L'assemblée approuve cette idée. Cette personne gèrera la réception des bons de commande, la vérification des paiements, la relance, l'envoi au producteur, et éventuellement la réception, le tri, la livraison.

#### 6. Les producteurs

*Nathalie Marty (par mail)* remercie les adhérents et signale une baisse de chiffre de 30% par rapport à 2020.

*Anne Vernis (par mail)* remercie les amapiens et précise que tout va bien pour elle. Le rythme trimestriel lui convient. Cette année a été un peu étrange, certaines récoltes ont été décalées, d'autres n'ont pas eu lieu... Elle a donc un peu de réserve pour certains produits et pas du tout pour d'autres. Elle demande par avance de l'excuser pour les éventuelles ruptures de stock.

*Julie Darniau* remercie les adhérents et explique que Les Jardins d'Issards ont une baisse significative d'activité depuis juin. Cela correspond à une tendance générale qui refléterait un désinvestissement national des consommateurs. (Les gens mangent moins souvent chez eux puisqu'ils ne sont plus confinés)

Elle en profite pour transmettre un message de Camille Bouc (pommes) qui a oublié de dire qu'il produisait en bio des champignons (shiitakés, pleurotes). Il propose également de faire des opérations « glace » (qu'il produit) sur commande, lors de distribution, chacun ayant prévu sa glacière et repartant rapidement chez lui !

*Alain Brossière* remercie les adhérents et précise que ses ventes se maintiennent et progressent.

#### 8. Questions diverses

D. Delvincourt nous expose son projet d'acheter l'atelier théâtre de la ville d'Yzeure, situé au parc de la Mothe. Ce bâtiment dispose de plusieurs pièces. Elle propose que l'Amap puisse y établir son siège social et y faire ses distributions, tout en disposant d'une clef et d'un espace de stockage, pour les achats groupés par exemple. Facile d'accès, on peut s'y garer facilement. L'inconvénient est son manque de visibilité. Ce lieu serait géré par une association de gestion et d'animation qui établirait une convention avec l'Amap.

C. Camarès propose de regarder les lieux d'habitation des Amapiens pour voir si ce lieu est central ou non par rapport aux différentes domiciliations.

Dans un premier temps, l'assemblée décide d'attendre que l'acquisition de ce lieu par D. Delvincourt soit effective (fin d'année) et propose d'y envisager notre installation potentielle dans un second temps.

C. Camarès nous informe d'une manifestation théâtre (sur la monnaie) organisée par l'association Soudicy à Bourbon le vendredi 19 novembre.

L'assemblée se clôture par un verre de l'amitié autour de quelques victuailles !

Véronique Drut